



AVIS DE PASSAGE

Dans le cadre du **diagnostic environnemental et écologique** sur les parcelles 1AU du futur **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la commune de Verneuil-en-Halatte, les propriétaires fonciers des parcelles :

- Section BK n°148 au lieu-dit « La Cavée Louis Douche » ;
- Section BL n°28, n°29 au lieu-dit « Verneuil » ;
- Section BM n°51 (en partie) au lieu-dit « Verneuil » ;
- Section BM n°170, n°178, n°180, n°181, n°182, n°183, n°185, n°186 au lieu- dit « Les Prés du Moulin d'en Bas » ;
- Section BV n°100, n°110, n°111 et n°102, n°103, n°104, n°105, n°109, n°112, n°114, n°115, n°330, n°331 (en partie) au lieu-dit « La Rue des Granges » ;
- Section BW n°4, n°5, n°6, n°124, n°125, n°129, n°133, n°159, n°243 au lieu- dit « Les Prés du Moulin d'en Haut »

sont informés que la **société ECOSPHERE**, représentée par **Christophe GALET** et **Eric MOREL**, a été missionnée par la commune pour **réaliser la phase « inventaires » de l'étude en cours** durant la semaine du **26 juin au 30 juin 2023** sur ces propriétés privées du territoire communal.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A Verneuil-en-Halatte, le 22 juin 2023